

VISIO DE RENTREE AVEC LES CLUBS

Lundi 21 septembre 2026



PRÉSENTATEUR



JEAN-PIERRE HUNCKLER
Président

1. Sommaire

The background is a solid red color. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of motion and modern design.

Sommaire

- Rappel sur les échéances à venir
- Les principales nouveautés de la saison
 - Délégation Formation & Emploi
 - Délégation Compétitions
 - Délégation Clubs & Territoires
 - Délégation Développement
 - Secrétaire général

2. Rappel sur les échéances à venir

The background is a solid red color. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of motion or a stylized graphic element.

Rappel sur les échéances à venir

30 sept : Échéance appel à projets impact 2026

[2026-07-20 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-Appel a projets_Impact-2026-VFIN.pdf](#)

01 oct : Échéance participation au challenge de la grande récup

[2026-05-27 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-RSO-Challenge La Grande Récup du Sport-VFIN.pdf](#)

12 oct : Échéance inscription Coupe de France des arbitres

[2026-08-25 NOTE LR CD CLUBS 2-PFE-OFFICIELS Coupe de France des Arbitres Troisième édition.pdf](#)

Rappel sur les échéances à venir

15 oct : Échéance candidature recherche RSO 2027

[2026-09-16 NOTE LR CD CLUBS-4-PCT-RSO-Trophée Recherche RSO 2027 Lancement.pdf](#)

16 oct : Échéance candidature à l'organisation d'une phase finale J et S

[2026-09-08 NOTE LR CD CLUBS 5-CF5x5 Candidature à l'organisation d'une Phase Finale Jeunes et Seniors \(Saison 2026-2027\).pdf](#)

18 oct : Échéance candidature organisation finales de clubs 3x3

[2026-08-06 NOTE LR CD CLUBS 7 DEV Appel à candidature pour l'organisation des finales nationales de la Compétition de clubs 3x3 \(Saison 2026 2027\).pdf](#)

Rappel sur les échéances à venir

21 oct : Échéance versement taxe d'apprentissage

[2026-05-11 NOTE LR CD CLUBS 2-PFE Campagne Taxe Apprentissage 2026.pdf](#)

3. Délégation Formation & Emploi

The background is a solid red color. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of movement and depth. These lines are part of a larger abstract design.

PRÉSENTATEUR



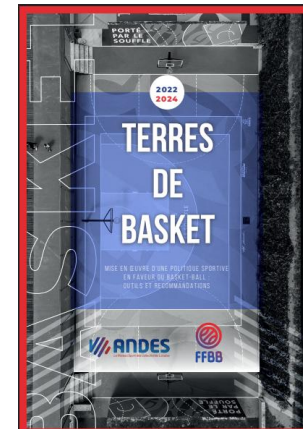
CHRISTIAN AUGER

1er Vice-Président

Formation E-Learning

« Comment appréhender ses relations avec les Collectivités Territoriales »

Une déclinaison du guide « Terres de Basket », réalisé en partenariat avec l'ANDES.



Enjeux :

- Accompagner les structures FFBB sur les relations avec leurs coll. territoriales.
- Préparer les structures et notamment les clubs, à l'arrivée de nouveaux élu.es locaux sur leur territoire (Cf. Elections).

Plan de déploiement :

- Présentation au BF (10.04) et CD (24.04).
- Envoi d'une note à destination de la première cible (Ligues et Comités) (Printemps 2026).
- Présentation lors des rendez-vous « Ligues et Comités » (30.04).
- Ouverture de la formation à l'ensemble de nos clubs à compter de la saison 2026-2027 – Septembre 2026

https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/site_notes/Pages/2026-08-31-NOTE-LR-CD-CLUBS-0-CAB-Lancement-Formation-e-learning-collectivit%C3%A9s-territoriales.aspx

Projet de formation E-Learning

« Comment appréhender ses relations avec les Collectivités Territoriales »

<https://ffbb.teachup.com/spoc/6b7a86cf-a972-4d0b-aacd-bfed2ac4cc01>



EVOLUTIONS PACTE #TOUSENGAGES

-

Nouvelles règles 2026/2027



PRÉSENTATEUR



ARNAUD PETITBOULANGER

Président de la
CF des Officiels



Les grands principes du Pacte **pour les clubs**

LES GRANDS PRINCIPES DU PACTE POUR LES CLUBS

Quels sont les clubs concernés ?

- Tout club engageant au moins une équipe en championnat 5x5 U12 ou de catégorie supérieure (disposant de licenciés compétition en âge d'entrer en formation d'arbitre *) doit s'engager à participer au recrutement des licenciés à mettre en formation.

*l'âge mini d'entrée en formation est 14 ans et pour passer l'examen 15 ans

- **Sont exclus d'obligations :**

- Les clubs n'ayant aucune équipe engagée en championnat 5x5 en U12 et catégorie supérieure
- Les clubs n'ayant que des équipes 3x3, VxE, loisir ou sport entreprise
- Les clubs ultramarins

Quel engagement pour chaque club ?

	Nb de licenciés "compétition" en catégorie « U12 ou supérieure » (au 31 mars de la saison N-1)		
Nb de licenciés compétition (saison N-1)	<80 lic. Compétition	entre 80 et 240 lic. Compétition	>240 lic. Compétition
Nb de stagiaire à engager en formation départementale (EAD) pour la saison N	1 stagiaire toutes les deux saisons	1 stagiaire chaque saison	2 stagiaires chaque saison

LES GRANDS PRINCIPES DU PACTE POUR LES CLUBS

Les crédits

1. **Dépassement de l'engagement lors de la saison N-1** (pour les stagiaires réussissant l'examen en saison N-1 et officiant sur désignation en saison N) → crédit d'un stagiaire par arbitre diplômé au-delà de l'engagement et officiant en saison N
2. **Fidélisation pendant 2 saisons d'arbitres ayant réussi l'examen en saison N-3** (arbitre actif officiant 20 rencontres sur désignation et participant à un recyclage ou stage de formation pendant chacune des 2 saisons suivant l'obtention de l'examen) → crédit pour la saison N+3 après l'examen
3. **Arbitre reprenant son activité après une période d'arrêt de désignation inférieure à 5 ans (l'arbitre doit se recycler et officier 20 rencontres dans la saison N)** → crédit d'un stagiaire pour la saison N

Note : les crédits sont à réclamer par le club pour le 1^{er} juin auprès du comité pour pouvoir être contrôlés et pris en compte dans le cadre du Pacte #TousEngages de la saison N,

LES GRANDS PRINCIPES DU PACTE POUR LES CLUBS

Les pénalités

1. Pénalité en cas de non-respect de l'engagement

- Un club ne respecte pas son engagement en saison N si :
 - le nombre de stagiaires engagés en formation – crédit inclus - est inférieur au quota requis.
 - le nombre de stagiaires requis n'est pas assidu à la formation ou ne se présente pas à l'examen,
- Le club doit assumer dans ce cas une pénalité/contribution qui est intégralement dédiée à la formation gratuite des arbitres des autres clubs.

2. Principes de calcul du montant de la pénalité

- Le montant de la pénalité est proportionnel :
 - Au niveau de jeu de son équipe (non professionnelle) jouant au plus haut niveau
 - Au nombre d'arbitres manquants pour honorer son engagement
 - A la récurrence de la pénalisation de ce club (doublée chaque saison)

LES GRANDS PRINCIPES DU PACTE POUR LES CLUBS

3. Calcul du montant de la pénalité

Calcul des pénalités	Plus haut niveau de pratique 5x5 dans le club (Senior ou Jeune, Masculin ou féminin)		
Niveau	Départemental	Régional (sauf Pré National)	Championnat de France et Pré National
Montant de la pénalité	200 € par stagiaire manquant	350 € par stagiaire manquant	500 € par stagiaire manquant
En cas de récurrence de pénalisation (ex : en saison N et en saison N-1)	Pénalité de la saison N-1 doublée en saison N		

4. Répartition des produits des pénalités

Usage unique à destination de la formation des arbitres, à savoir :

- 50% pour le comité départemental (actions en faveur de l'arbitrage),
- 20% pour les outils numériques arbitres (Teach'up, ...),
- 15% pour la Ligue (actions du CTO, suivi des formations, ...)
- 15% pour la FFBB (Coupe de France des arbitres, trophées et pin's de valorisation, ...)



LES GRANDS PRINCIPES DU PACTE POUR LES CLUBS

5. Possibilité de préparer des arbitres au sein d'une école d'arbitrage de niveau 2, mutualisée ou non (après l'accord du comité et sa validation de l'encadrement – examen géré par le comité pour la saison 26/27),

6. Les outils provisoires FBI à disposition des clubs

- **Edition FBI « Licence » / « Officiel – FFBB – Liste des arbitres stagiaires départementaux Pacte Officiels #TousEngages »** (le club peut y vérifier la liste de ses arbitres stagiaires inscrits en formation départementale, les arbitres assidus ou diplômés pris en compte dans le pacte de la saison)
- **Edition FBI « Licence » / « Officiel – FFBB – Situation des clubs - Pacte Officiels #TousEngages »** (le club peut y vérifier : s'il est soumis au Pacte, son nombre de licenciés de 12 ans et plus pris en compte pour le calcul de son engagement)

7. Désignation dans son club

Pendant les premières années d'activité, un arbitre peut demander à être désigné dans son club. Dans ce cas, il est accompagné par un arbitre neutre expérimenté qui a accepté d'être tuteur.

**Présentation synthétique des
changements de règles
de jeu (FIBA)
selon les niveaux de compétition**



**APPLICATION
IMMEDIATE
DANS TOUTES
LES DIVISIONS**

The background is a solid red color. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of motion and division. These lines are part of a larger graphic design element.

NOUVELLES REGLES FIBA 2026

Art. 15 Joueur en action de tir

Règles de l'action de tir selon les catégories de tir

2 catégories de tir



Nouvelle catégories de tirs	Jump shot (et autres mouvements de tir)	Tir sur drive (Tir en pénétration après dribble ou après réception de passe)
Limitation de la zone valide pour une action de tir	En zone avant uniquement Pas d'action de tir en zone arrière (donc pas de lancers-francs pour faute sur tir) sauf pour les tirs au buzzer de fin de quart-temps ou de période de 24 secondes (mais le ballon doit être dans les mains du tireur au moment de la faute)	
Début de l'action de tir	Quand le joueur commence à monter les épaules et le ballon vers le haut et vers le panier de l'adversaire	a) A la fin d'un dribble : Quand le joueur saisit le ballon et que le ballon repose dans une ou ses mains b) A la réception d'une passe : lorsque le joueur attrape le ballon en l'air dans un mouvement continu pour tirer
Conditions restrictives pour l'action de tir	Ce n'est plus une action de tir, si après la faute : a) le tireur ne fait pas face au panier quand le ballon est lancé vers le haut b) le ballon ne part pas en direction du panier c) le tireur fait une passe	L'action de tir sur drive doit se faire en zone avant et doit démarrer en principe au plus loin autour de la ligne à 3 points , et se poursuivre vers le panier par un mouvement continu jusqu'au tir Ce n'est plus une action de tir, si après la faute : le tireur fait une passe
Fin de l'action de tir (plus de lancer-franc pour le tir)	a) Quand le ballon quitte les main du tireur b) Quand les deux pieds du tireur ont regagné le sol (si le tireur est en l'air) c) Quand le joueur fait une passe d) Quand le joueur fait une action de tir entièrement nouvelle	

**En gras : les modifications*

Applicable partout immédiatement

Zone arrière

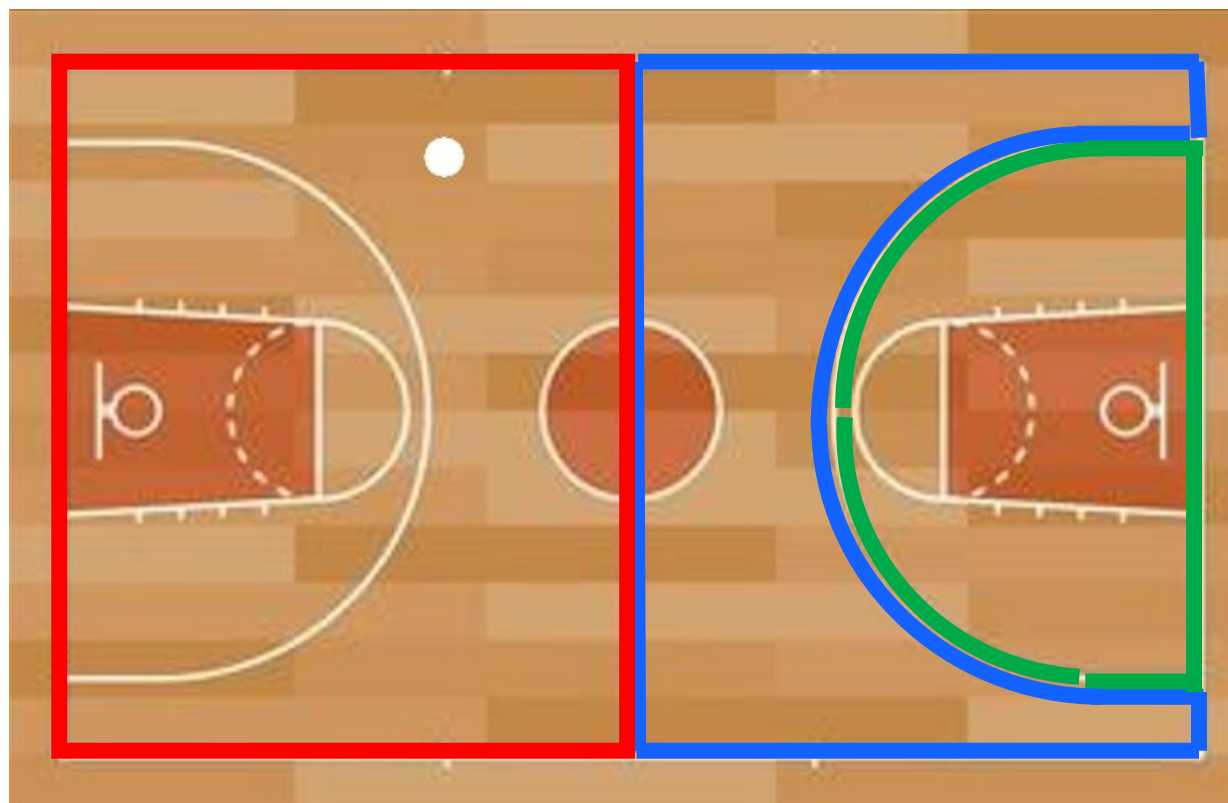
Jamais d'action de tir
sauf tir buzzer
(fin de $\frac{1}{4}$ temps et de 24 sec.)

Zone avant, à 3 points

Pas d'action de tir en pénétration (drive)

Action de tir OK sur Jump shot ou autre mouvement si :

- Face au panier
- Ballon déjà saisi
- Montée des épaules et du ballon vers le haut et le panier adverse



Zone avant, à 2 points

Toutes actions de tir OK
si les critères sont OK
(inchangé)

Sens du jeu

**APPLICATION
DECALEE
DE CERTAINES
REGLES**

(ART. 36-37-38)

**SELON LES DIVISIONS
(UNIQUEMENT AU
HAUT-NIVEAU)**

NOUVELLES REGLES A APPLICATION **PARFOIS** DECALEE

L'application des règles suivantes (Art.36-37-38) est décalée **dans certaines divisions**, le temps de permettre une adaptation du logiciel e-Marque à celles-ci.

Règles des **fautes techniques et ex-fautes antisportives** (art. 36, 37 et 38)

Championnats
de Haut-Niveau

LNB (Betclic Elite, Elite 2, Espoirs, Espoirs Elite 2)
HNC (LBWL, LF2, NM1)



Application des règles **FIBA 2026**
+
Saisies e-Marque particulières

Autres Championnats

NM2-NM3-NF1-NF2-NF3 +
Championnats régionaux et départementaux



Maintien des règles 2025-2026
(fautes techniques et antisportives)

UNIQUEMENT POUR LA FIBA ET LE HAUT-NIVEAU

Les fautes techniques

	Les plus graves	Les moins graves
Nouvelle appellation	FT catégorie 1	FT catégorie 2
Sanction	Idem : 1 LF (puis reprise du jeu où il a été arrêté)	
Fautes d'équipe ?	OUI (FT joueur uniquement)	
Types de faute*	<ul style="list-style-type: none"> - Attitude irrespectueuse* - Agacer, narguer, provoquer, inciter (<i>même avec contact</i>)* - Gêner la vision* - Balancement excessif des coudes* - Simuler une faute* - Toute FT de banc (B-C ou D)* 	<ul style="list-style-type: none"> - Retarder le jeu (après panier marqué, pour une REJ ou des LF, ...)* - Se suspendre lourdement à l'anneau* - Goaltending sur dernier LF*
Compte pour la disqualification ?	OUI	NON
Inscription DSS (FIBA)	T	T
Inscription e-Marque (FFBB)	T1 (+ menu déroulant)	P1 (+ note observation)
Pris en compte pour les suspension FFBB	OUI	NON

Les ex - fautes antisportives

	Les plus graves	Les moins graves
	Fautes Flagrantes*	Fautes disruptives* (Faute d'interruption du jeu)
Sanction	Idem : 2 LF + possession (1, 2 ou 3 LF, si action de tir, réussi ou manqué)	
Fautes d'équipe ?	OUI	
Types de faute*	Fautes graves * (ex C1+C2) : <ul style="list-style-type: none"> - Action non légitime de basketball* - Contact dur, imprudent, violent, excessif ou dangereux (risque de blessure)* 	Fautes non "Flagrantes" perturbant ou interrompant le jeu* (Ex C3-C4) : <ul style="list-style-type: none"> - faute du "dernier défenseur", avant l'action de tir, - contact inutile pour arrêter une transition, avant l'action de tir* - contact inutile pour stopper le chronomètre de jeu ou des tirs, avant l'action de tir*
Compte pour la disqualification ?	OUI	NON
Inscription DSS (FIBA)	FL	DI
Inscription e-Marque (FFBB)	U2 (ou U1 ou U3)	P2 (ou P1 ou P3) (+ note observation)
Pris en compte pour les suspension FFBB	<i>Note : la faute personnelle sur remise en jeu des 2 dernières minutes persiste (P + 1LF + nouvelle remise en jeu) (Art 34.1.2 34.2.3)</i>	

*voir definitions plus précises dans le règlement officiel

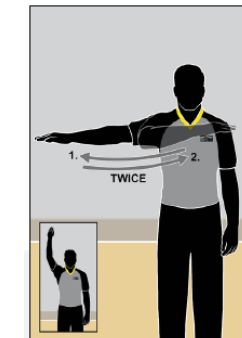
Faute Flagrante



Faute disruptive



Retard de jeu



Annexe B – Feuille de marque (pour Haut-Niveau en 2026-2027)

Nouveaux types d'inscription de fautes sur la feuille de marque

Les fautes prises en compte dans le cumul de fautes amenant à une disqualification pour la rencontre sont cerclées

	FIBA	FFBB
1. Faute disruptive (Faute d'interruption du jeu) / Joueur	DI	P (+note verso)
2. Faute flagrante / Joueur	FL	U
3. Faute technique catégorie 1 / Joueur	T	T
4. Faute technique catégorie 2 / Joueur	T	P (+note verso)
5. Faute technique catégorie 1 (Entraîneur principal)	C	C
6. Faute technique catégorie 1 (Banc)	B	B
7. Faute technique catégorie 1 (Faute disqualifiante à l'encontre d'un membre accompagnateur de la délégation)	BD	B

Commission des Techniciens

PRÉSENTATEUR



LAURENT ASSET

Président de la Commission des Techniciens

CFT – Saison 2026 - 2027

- **Accompagner** les clubs dans leurs démarches liées au statut du technicien. Cela se traduit par l'envoi de courriers aux clubs a des moments clés afin de les prévenir des actions à réaliser dans les délais impartis.
- **Création** de « pas à pas » accessibles à partir de FBI, tutos démonstratifs sur des actions spécifiques liés au statut du technicien: demande de changement définitif ou temporaire d'un entraineur, vérification de déclaration d'un staff dans FBI ...



CFT – Saison 2026 - 2027

- Diffusion des offres de formation 2026 – 2027 afin de permettre à l'ensemble des techniciens d'anticiper et de programmer sereinement leur revalidation annuelle.

SEMINAIRES TECHNIQUES

20 et 21/02/27 – COLLOQUE LEADERS CUP – AIX EN PROVENCE

24 et 25/04/27 – COLLOQUE COUPE DE FRANCE – PARIS

29 et 30/05/27 – COLLOQUE TROPHÉE DU FUTUR – LIEU A DETERMINER

MODULES THEMATIQUES

19 et 20/12/26 – Analyser le jeu grâce à l'outil vidéo – BOUC BEL AIR

11 et 12/01/27 – Mieux se connaître pour mieux manager – MONT DE MARSAN

25 et 26/01/27 - Analyser le jeu grâce à l'outil vidéo – BORDEAUX

18 et 19/02/27 – La posture managériale – AIX EN PROVENCE

15 et 16/03/27 - Mieux se connaître pour mieux manager – ROUEN

5 et 6/04/27 - Analyser le jeu grâce à l'outil vidéo – VILLENEUVE D'ASCQ

12 et 13/04/27 – La posture managériale – REIMS

FORMATIONS COURTES dits MODULES METIERS : 2 x 3 jours (2 au 4/11/26 + 31/5 au 2/27 à Poitiers)

Analyste du jeu

Player Développement

Conseiller Territorial

Entraîneur 3x3

Entraîneur assistant

Coordonnateur technique de club

STAGE PREPARATOIRE A L'EXAMEN DEFB : 4 et 5/01/27 à Chalon/S.

EXAMEN NATIONAL DEFB : 16 et 17/03/27 à Chalon/S.

Commission emploi

The background features a horizontal color gradient from dark blue on the left to bright red on the right. Two thick white curved lines are present: one starts at the top center and curves down towards the bottom right; the other starts at the top right and curves down towards the bottom left, intersecting the first line.

PRÉSENTATRICE



NATHALIE MOREAU

Présidente de la Commission Emploi

**CAMPAGNE
TAXE APPRENTISSAGE 2026**

TAXE D'APPRENTISSAGE



TAXE D'APPRENTISSAGE

Impôt versé par les entreprises, destiné au financement de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles

87 %

87 % de cet impôt est collecté
directement par l'URSAFF ou la MSA

13 %

13% restants peuvent être attribués
librement aux organismes de formation



CAMPAGNE TAXE APPRENTISSAGE 2026

Accompagnement fédéral Taxe d'apprentissage (CFA)

- La Fédération Française de Basketball est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage via son CFA
- Déploiement d'une stratégie nationale de collecte et de gestion de la campagne

Accompagnement des structures du réseau

- Mise à disposition de kits et supports de communication clés en main
- Outils de mailing pour mobilisation des partenaires locaux
- Diffusion d'une note explicative pour faciliter l'appropriation du dispositif

Communication fédérale

- Campagne dédiée sur les réseaux sociaux fédéraux
- Actions de communication ciblées auprès des partenaires et fournisseurs

Nouveauté 2026

- Les associations employeuses sont désormais contributrices à la taxe d'apprentissage
- Envoi d'un courrier spécifique aux structures employeuses pour les informer et les mobiliser



LES ÉTAPES DE REDISTRIBUTION

Principe général

- Toutes les structures habilitées à verser la taxe d'apprentissage disposent d'un compte sur SOLTéA
- Cette plateforme leur permet de choisir librement les établissements bénéficiaires et de répartir leur taxe

Calendrier de la campagne 2026

- 26 mai 2026 : Ouverture de la campagne et début de la 1ère période de répartition
- 21 août 2026 : Clôture de la 1ère période
- 3 septembre 2026 : Début de la 2ème période de répartition
- 21 octobre 2026 : Clôture définitive de la campagne sur SOLTéA

Suivi & valorisation

- Envoi d'un courrier aux structures contributrices
- Présentation des actions de développement soutenues

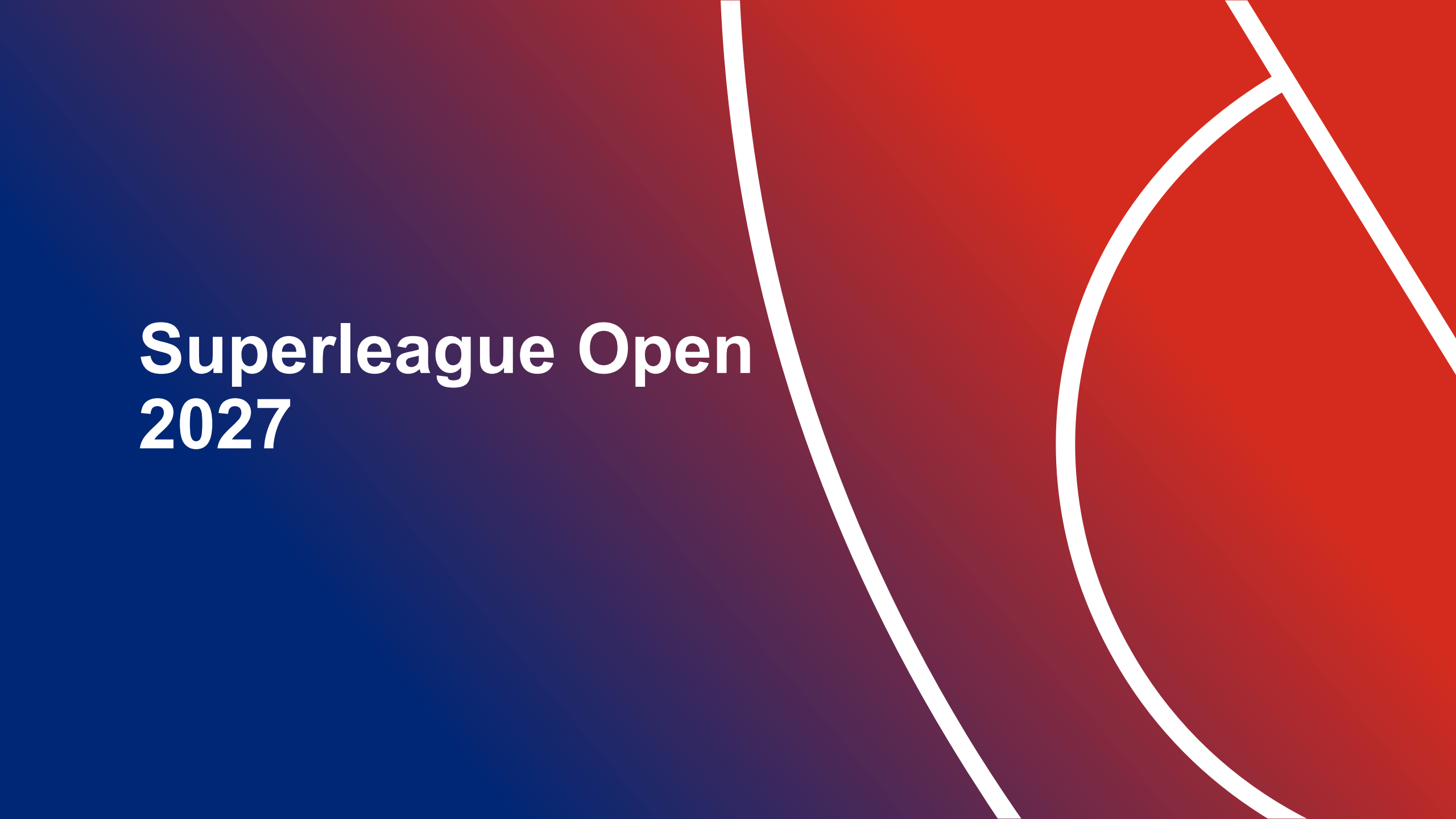
Identifier la FFBB sur la plateforme SOLTéA

- Numéro de Siret : 78440586200052
- Code UAI : 0756181L
- Raison Sociale : Fédération Française de Basketball



4. Délégation Compétitions

Superleague Open 2027

The background features a horizontal gradient from dark blue on the left to bright red on the right. Two thick white curved lines are present: one starts at the top center and curves down towards the bottom right; the other starts at the top right and curves down towards the bottom left, intersecting the first line.

PRÉSENTATEURS



MICKAEL LEBRETON

Président de la
Commission Fédérale 3x3

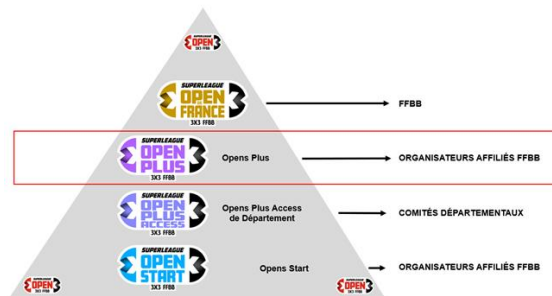


JÉRÉMY KOVALTCHOUK

Responsable du Service
Compétitions 3x3

Qu'est-ce qu'un Open Plus ?

Un Open Plus est un tournoi 3x3 du circuit **Superleague Open** proposé par la FFBB.



Il se déroule sur **une ou deux journées de compétition sur 2 terrains** :

- Un tournoi réunissant 24 équipes (12 féminines, 12 masculines) composées des meilleures joueuses et joueurs 3x3 français et internationaux
- Du Prize Money pour les meilleures équipes

Il s'inscrit dans une semaine d'animations comprenant **des évènements** de type :

- Tournois scolaires et universitaires
- Initiations avec les maisons de quartiers
- Sensibilisation au handisport
- Sport en entreprise
- Etc.

Où organiser ?

- Sur un site d'environ 1000m², offrant la meilleure communication et promotion de l'évènement, facilement accessible au public



Date de fin de candidatures

Afin de permettre aux structures souhaitant candidater à l'organisation d'un **Open Plus en 2027** de disposer d'un délai supplémentaire pour finaliser leur dossier, la date limite de dépôt des candidatures est **reportée au 31 octobre 2026**.

Rappel calendrier prévisionnel 2027 :

- Début le week-end du 15 mai 2027
- Fin du circuit le week-end du 10 juillet 2027
- Les structures candidates choisissent parmi les Prize Money suivants (par catégorie) : **2500*** / 3000 / 5000 / 7000 / 9000



5. Délégation Clubs & Territoires

The background is a solid red color. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of motion and modern design. These lines are part of a larger graphic element that is partially cut off by the right edge of the image.

PRÉSENTATEUR



THIERRY BILICHTIN

Président de la
Délégation Clubs et Territoires

Pôle Clubs et Territoires

Commission Clubs :

Président : Gérald NIVELON

Sujets traités : Affiliation, coopérations de clubs, soutien aux clubs, accompagnement et valorisation des clubs

Sujet du jour : Gratuité des licences, Pass'sport et Fiches pratiques

Commission Territoires :

Président : Nicolas SORIN

Sujets traités : Accompagnement CD/LR, Fonds Fédéraux, Entretiens CD/LR, Challenge, Rattachements Territoriaux, Projets Territoires ...

Sujet du jour : Rattachements Territoriaux

Commission RSO :

Présidente : Nathalie MOREAU

Sujets traités : La Grande Récup

Sujet du jour : Le Challenge "La Grande Récup"

PRÉSENTATEUR



GERALD NIVELON

Président de la
Commission Fédérale Clubs

Gratuité des licences U11 et moins



Après avoir constaté des dérives sur l'usage du dispositif des « licences gratuites au 1^{er} avril » le Comité Directeur Fédéral, lors de l'adoption des dispositions financières a rétabli le dispositif tel qu'il avait été imaginé à l'origine



Le Comité Directeur a également été attentif au retour des clubs sur l'accès à la pratique du en fin de saison pour les jeunes, au-delà des seules catégories du Mini Basket.

POUR LA SAISON 2026 – 2027

Les **CRÉATIONS** de licence effectuée à partir du 1^{er} avril 2027 seront **GRATUITES** pour tous les licenciés et toutes les licenciées des catégories **U18 ET INFÉRIEURES**

La Fédération poursuivra également les contrôles effectués dans le cadre de l'utilisation du PASS'SPORT et se réserver le droit de procéder à l'ouverture de dossiers disciplinaires en cas d'abus.

Le Pass'Sport reconduit pour la saison 2026-2027



Le Pass Sport évolue pour la saison 2026/2027, avec un dispositif renforcé, conformément aux engagements pris par le Gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2026 : **un montant à 50 €**, un public élargi et une aide complémentaire inédite pour accompagner les familles dans la durée.

- **Dates :**

- Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2026

Les licences des bénéficiaires doivent être prises
avant le 31 décembre 2026

- **Bénéficiaires :**

- Les jeunes de 6 à 17 ans dont le quotient familial (CAF ou MSA) est de 699 € ou moins ;
- Les jeunes en situation de handicap : de 6 à 19 ans bénéficiaires de l'AEEH, de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'AAH ;
- Les jeunes de moins de 28 ans boursiers (bourse CROUS, y compris l'aide annuelle, ou bourse régionale pour une formation sanitaire et sociale) attribuée avant le 15 octobre 2026

- **Mode opératoire :**

- Le bénéficiaire présente son code individuel au club de son choix, qui applique directement une déduction de 50 € sur l'inscription. Le club se fait ensuite rembourser via « Le Compte Asso ». Si le montant de l'inscription est inférieur à 50 €, le club s'engage à ce que la différence bénéficie tout de même au jeune (équipement, textile du club, etc.).

- **A ne pas oublier :**

- Préconisation à direction des clubs : renseigner et/ou vérifier vos numéros de SIRET et RNA
- Une note fédérale incluant l'intégralité des informations a été publiée début septembre

Fiches Pratiques

Nouveautés

Publication de nouvelles fiches pratiques 1 septembre sur eFFBB :

- Basket Bien Être (BBE)
- Challenge de la grande récup
- Le Président ou La Presidente (actualisation)

[CLIQUER ICI](#)



FICHE PRATIQUE

BASKET BIEN ÊTRE (BBE)

Le Basket Bien Être est une pratique non compétitive, pour adultes, sans aucune pathologie. A partir de jeux, d'exercice, de situations basket ou issue du basket, sous forme ludique :

- reprise d'une activité physique collective autour du basket
- Réappropriation—réathlétisation de son corps
- Booster les hormones du plaisir
- Partager une activité

Pratique mise en place dans le cadre d'une Autorisation d'Activité

POURQUOI ?

 Sensibiliser à la pratique d'activité physique proche ou dérivée du basket

 Renforcer le lien social au sein du club par la mise des publics

 Proposer une offre de pratique non compétitive élargie et diversifiée

 Mettre en place ou consolider des partenariats locaux

COMMENT ?

1

Prendre connaissance du cahier des charges et choisir l'Autorisation d'Activité adaptée :
• Basket Bien Être Découverte : initiation, colloque...un à quelques jours
• Basket Bien Être : programme sur une saison

2

Disposer de l'encadrement qualifié :
• PSC1 à jour
• Diplôme Amateur Basket Bien Être

3

Créer une demande d'Autorisation d'Activité sur FBI dans « organisme » > « gestion des labels / Autorisation d'Activité »

4

Basket Bien Être Découverte : transmettre la liste des participants à votre CD/T pour la saisie des « licences contacts »
Basket Bien Être : Saisir les licences sur votre espace FBI.

VOTRE CHECK-LIST

☒

Identifier les besoins : salle, créneau horaire, encadrement, matériel (ballons, tapis de sol, corde à sauter...)

☒

Identifier la demande et communiquer pour démarcher des personnes extérieures au monde du basket-ball (Entreprise—collectivités...)

☒

Déposer une demande d'Autorisation d'Activité pour lancer la pratique

INFORMATIONS SUR [eFFBB](#)



BASKET BIEN ÊTRE

FFBB

OFF_VXE_4 BASKET BIEN ÊTRE (BBE) | AOUT 2026

FICHE PRATIQUE

CHALLENGE DE LA GRANDE RECUP'

Le Challenge Grande Récup' du Sport 2026, organisé en partenariat avec Ecologic, s'inscrit dans une démarche de développement durable visant à favoriser le réemploi, la réparation et le recyclage des équipements et matériels sportifs usagés ou inutilisés (hors textile).

Cette opération permet aux structures sportives de valoriser leurs équipements en fin de vie, de réduire leur impact environnemental et de sensibiliser les licenciés aux enjeux de l'économie circulaire et de la gestion responsable du matériel sportif.

POURQUOI ?

 Sensibiliser les licenciés et leur entourage à l'écologie

 Donner une seconde vie aux matériaux usagés (ballons, plots...) en fin de saison

 Un accompagnement clé en main par l'éco-organisme « Ecologic » reconnu par le Ministère

 Être visible auprès de sa collectivité (le point de collecte est ouvert à toutes et tous)

 Faire le tri dans le matériel inutilisé en fin de saison

 Valoriser financièrement les clubs ayant une meilleure collecte

COMMENT ?

1

Faire son état des lieux du matériel inutilisé ou usagé dans son club

2

Créer son espace sur [e-dechets](#) et y inscrire son club

3

Commander les contenants (cartons, benne)

4

Informez et sensibilisez le public à la collecte de matériaux sportifs ;

5

Demandez un enlèvement de la benne une fois le contenant plein

6

Renseigner le code promo : TOPDEPART afin de mettre en place une collecte gratuitement

VOTRE CHECK-LIST

☒

Mettre en place une collecte pérenne (plusieurs mois avant le 1er octobre 2026)

☒

Contacter la mairie et demander de relayer l'information auprès des habitants de la commune

☒

Nommer une personne responsable du suivi de la collecte

☒

Utiliser les kits de communication d'Ecologic

TOUTES LES INFOS SUR [eFFBB](#)



CHALLENGE DE LA GRANDE RECUP'

POL_RSO_13 CHALLENGE DE LA GRANDE RECUP | JUILLET 2026

FICHE FONCTION

LE PRÉSIDENT OU LA PRÉSIDENTE

Une association sportive régie par la loi de 1901 est une organisation à but non lucratif dirigée par un bureau d'association défini par les statuts. À la direction de cet organe, la FFBB préconise la désignation d'un président. Toutefois, il ne s'agit pas d'une obligation légale, d'autres types de gouvernance sont possibles.

Le président ou la présidente ne peut agir que dans le cadre de ses fonctions. Ses pouvoirs, sa nomination, sa révocation, le changement de présidente, ses missions et ses obligations sont définis par les statuts de l'association.

Le président ou la présidente dirige l'association et assure sa représentation légale. Il anime le projet associatif, veille à ce que l'association fonctionne conformément à ses statuts et à la loi, fédère les acteurs et opère dans l'intérêt de l'association.

POURQUOI ?

 Représenter la structure auprès des instances privées ou publiques, juridiques, bancaires, judiciaires, fédérales et des partenaires....

 Superviser la gestion de la structure en veillant à ce que les registres et autres démarches soient réalisées dans le respect des obligations légales.

 Définir les orientations stratégiques de l'association et trancher les décisions importantes ;

 Gérer et animer des réunions statutaires (Assemblée Générale, Comité directeur, Bureau...) ; Convoquer, présenter, animer, donner les directives, assurer le respect des procédures.

 Élaborer le projet associatif avec l'équipe dirigeante, le mettre en œuvre et suivre son évolution au fil des saisons.

 Garantir le respect des valeurs, de l'éthique et de l'image de l'association.

COMMENT ?

1

Pour sa nomination :
Se référer aux modalités d'élection indiquées dans les statuts de l'association.

2

Établir une élection du/de la présidente selon la procédure définie.

Suite à sa nomination :
3 Déclarer la présidence auprès de la préfecture et de son comité départemental/territorial.
4 Entretien des relations fonctionnelles avec les membres du bureau, du conseil d'administration, la trésorerie, le secrétaire général et le directeur général.

LES RAPPELS À NE PAS MANQUER

Les responsabilités d'un.e président.e peuvent être engagées dans différentes circonstances :

- Sur le plan **général**, si le.e président.e commet des fautes comme le non-respect des dispositions légales ou statutaires (fautes fiscales, absence de déclaration de comptes, etc.)
- Sur le plan **financier**, le.e président.e n'est pas tenu.e des dettes de l'association, sauf certains cas exceptionnels comme commettre une faute de gestion entraînant le redressement ou la liquidation judiciaire
- Sur le plan **juridique**, la responsabilité personnelle du/de la président.e est engagée en cas de faute personnelle en dehors de ses fonctions, acte accompli en dehors des limites de l'objet de l'association, dommage financier pour l'association.

LES QUALITÉS RECOMMANDÉES

 Capacité à organiser, déléguer et décider

 Capacité à communiquer et s'exprimer clairement, avoir un bon relationnel

 Disponibilité, être à l'écoute et instaurer un climat de confiance

 Connaissance de l'activité et de principes élémentaires : de gestion, juridiques et budgétaires.

LE PRÉSIDENT OU LA PRÉSIDENTE

FONCTION_STR_FON_8 LE PRÉSIDENT OU LA PRÉSIDENTE | JUILLET 2026

Fiches Pratiques



Actualisation du guide :

Les travaux estivaux d'actualisation des fiches pratiques sont en cours. Une grande partie des services de la FFBB sont sollicités dans cette démarche collective de mise à jour.

Le guide fiche pratique comportant l'intégralité des fiches valides ou actualisées sera publié fin septembre 2026.



[CLIQUER ICI](#)



Pour rappel, les fiches pratiques sont classées **par thématiques**.

Grandes thématiques	Sous-thématiques	Couleur de la fiche
Projet	Partenariat et Ressources	Blanc
	Formalisation	
	Structuration association	
Structuration	Structuration	Gris
	Projet Performance Fédéral (PPF)	
	Equipements et Terrains	
	Bénévolat	
	Fonction	
Offre de pratique	5x5	Bleu
	3x3	Rouge
	VxE	Vert
Politique fédérale	Formation	Gris
	Jeunesse	
	Responsabilité sociétale	Bleu ciel

Fiches Pratiques



L'espace collaboratif et d'informations de la FFBB

[CLIQUER ICI](#)



LES OUTILS FFBB

FBI, l'application métier de la FFBB

TeachUp, l'application de formation eLearning de la FFBB

Plateforme de modification des structures

Application de gestion des labels fédéraux

Application de gestion de l'Opération Basket Ecole

Boite à outils Emploi

Forum du Mini-Basket

Plateforme Web du 3x3

LE BLOC NOTES FFBB

2026-09-03 NOTE LR CD CLUBS 0-SGL Annuaire politico-opérationnel FFBB

2026-09-02 NOTE LR CD CLUBS 6-AJI - Statuts et Règlement intérieur types

2026-09-02 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-RSO - Prolongation de la déclinaison du programme "Club des 300"

2026-09-01 NOTE LR CD 7-VISIOCONFERENCE 3X3 2026-2027

2026-08-31 NOTE LR CD CLUBS 5 - Candidature à l'organisation d'un Open Plus - Superleague Open 2027

2026-08-31 NOTE LR CD CLUBS 0-CAB Lancement Formation e-learning collectivités territoriales

2026-08-27 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-OBS Enquête Sport et Cycle

[Afficher toutes les notes](#)

STRATÉGIE FÉDÉRALE 2024 - 2028



Pour tout questionnement relatif aux Fiches Pratiques, veuillez contacter le Service Clubs via fiche@ffbb.com

PRÉSENTATEUR



NICOLAS SORIN

Président de la
Commission Territoires

Rattachements Territoriaux

Le système de rattachement territorial permet aux clubs ou équipes d'intégrer les compétitions d'un autre territoire que celui de leur siège social pour des raisons sportives ou géographiques. La FFBB demande aux comités de transmettre toutes les conventions en cours pour assurer un examen et suivi global de la situation.

Si votre club est concerné par ce dispositif, les conventions suivantes sont à compléter en lien avec vos Comités :



Les championnats interdépartementaux ne sont pas visés par ce dispositif.

PRÉSENTATRICES



NATHALIE MOREAU

Présidente de la Commission
Responsabilité sociétale



MARIE HOËL

Chargée de Mission
Responsabilité Sociétale

Participez à la Grande Récup du Sport : Création de points de collecte pour les articles de Sports et de Loisirs

Responsable

OBJECTIF DE L'OPERATION

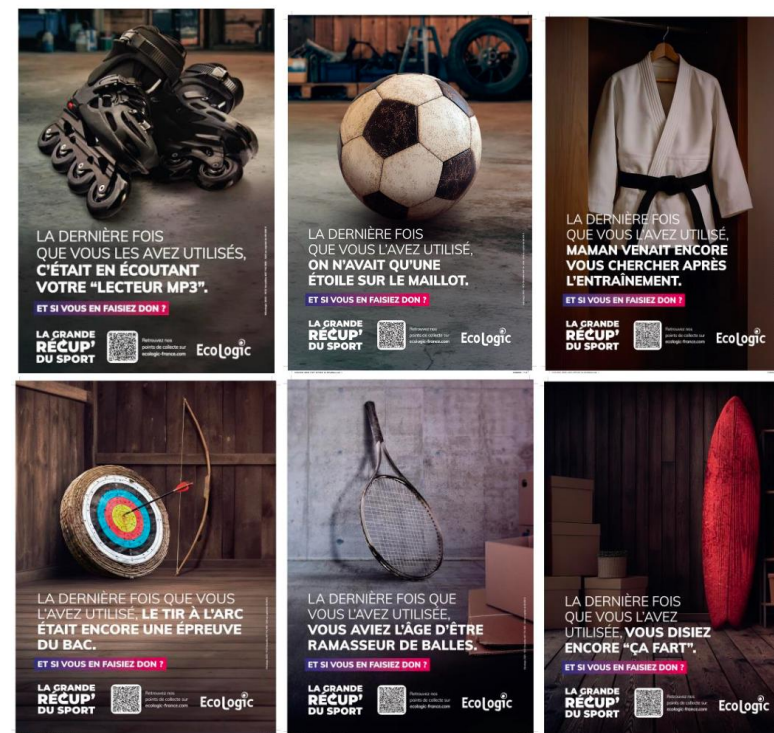
En cette fin de saison sportive, de nombreux équipements inutilisés s'accumulent dans les locaux des clubs ou chez les licenciés. Le Challenge "La Grande Récup" permet à chacun de faire le tri tout en participant à une démarche utile et responsable.

Au-delà de l'impact environnemental positif, cette opération permet également :

- de sensibiliser les licenciés aux gestes de tri ;
- de désencombrer les espaces de stockage ;
- de favoriser l'économie circulaire dans le sport ;
- de valoriser l'engagement sociétal des structures sportives.

QU'EST-CE QU'UN POINT DE COLLECTE ?

Un point de collecte est un espace dédié à la récupération des équipements sportifs usagés. Il peut être situé dans un lieu public ou encore au sein d'un club de basketball. Pour être éligible, le lieu doit : **accessible en camion, sécurisé et disposer d'un espace pouvant accueillir deux boîtes en carton de 1m3.**



Participez à la Grande Récup du Sport : Création de points de collecte pour les articles de Sports et de Loisirs

Responsable

QUELS ARTICLES SONT CONCERNES ?

Les Articles de Sport et de Loisirs englobent **tout matériel utilisé dans le cadre d'une activité physique ou de loisir en salle ou en plein air** : Ballons, Raquettes, Vélos, Équipements de protection (casques, genouillères, etc.), Accessoires et consommables sportifs.

DES RECOMPENSES POUR LES CLUBS LES PLUS ENGAGÉS

À l'issue du challenge, les trois structures ayant réalisé les meilleures collectes recevront une dotation financière :

- 10 000 € pour le premier ;
- 5 000 € pour le deuxième ;
- 2 000 € pour le troisième.

COMMENT PARTICIPER ?

La démarche est simple :

1. Créer un compte sur la plateforme [e-déchets](#) ;
2. Commander gratuitement les contenants de collecte avec le code « TOPDEPART » ;
3. Installer un point de collecte dans le club ;
4. Organiser et sensibiliser à la récupération des équipements usagés ;
5. Demander l'enlèvement directement en ligne.



6. Délégation Développement

The background is a solid red color. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of movement and depth. These lines are part of a larger abstract design.

L'Opération Basket École évolue et laisse place à **Hoops4Schools**, le programme scolaire développé par la FIBA puis adapté et déployé par la FFBB.

Hoops4Schools

Programme pédagogique destiné à accompagner les enseignants dans la découverte et la pratique du Basketball à l'école. Il propose des contenus simples, progressifs et adaptés au milieu scolaire, permettant de construire facilement des séances autour du basketball, tout en développant des compétences comme la coopération, le respect, l'autonomie et le vivre-ensemble.

Objectif :

Faire découvrir et pratiquer le basketball au plus grand nombre d'élèves, avec de nouveaux outils pédagogiques et un fonctionnement plus interactif.

Des vidéos et contenus pédagogiques sont directement mis à disposition sur la plateforme.

En réalisant les différentes activités proposées, les écoles pourront gagner des XP (points d'expérience). Ces XP permettront de progresser dans le programme et pourront également donner accès à des récompenses.

Inscription des écoles :

Rendez-vous sur la plateforme Hoops4Schools :

- Le lien d'inscription : [Inscription Hoops4Schools – Remplir le formulaire](#)
- La plateforme de connexion : [Hoops4Schools](#)

Les Clubs, Comités Départementaux et Ligues Régionales de la FFBB restent associés au dispositif et pourront continuer à accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de ces cycles de BasketBall à l'école.

Pour tous renseignements complémentaires cliquez [ICI](#)

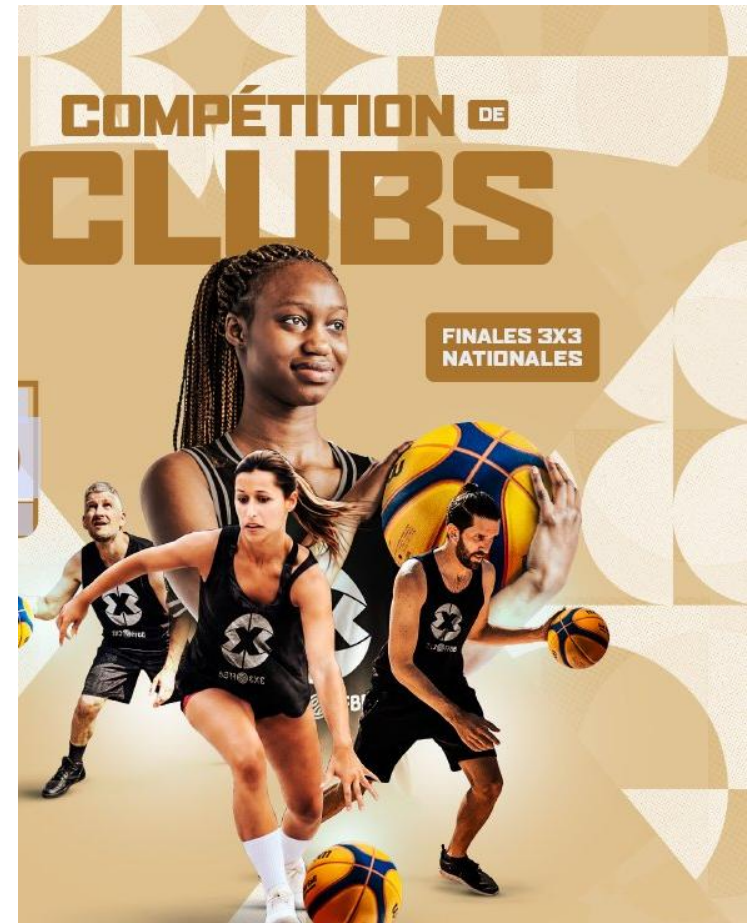


3x3 développement : Finales Nationales de la compétition de clubs

Suite à une forte demande des pratiquants et des territoires, pour finaliser la compétition 3x3 de clubs (Series Départementales et Master de ligues :

Création de finales nationales 3x3

- 1ere Edition : 19 et/ou 20 juin 2027
- Catégories: U13, U15, U18, Seniors (féminin et masculin)
- Une équipe par catégorie qualifiée par Master de Région
- Grande fête du 3x3 durant la Journée Nationale du 3x3
- Cahier des charges et Appel à candidature pour l'organisation: [ICI](#)



Pack & Contenu	Types	Lieux	Durée
Confort - Convivialité Pratiques : Santé - Bien être – Tonik - inclusif	Exercices Jeux Animation	Bureau Salle de réunion Salle de vie Gymnase Terrain extérieur	Format court Format long : pause méridienne Format long : en soirée
Pack Collectif Management de groupe	Animation Cohésion Team Building	Salle de réunion Gymnase Terrain extérieur	Format de 1h à 1 journée Soirée Week-end
Pack Basket 3x3	Préparer une équipe à la coupe de France Entreprise	Gymnase Terrain extérieur	Pause méridienne Soirée Week-end

Pour plus d'informations : <https://www.ffbb.com/basket-entreprise>

CONTENU

- Assurance IA et RC
- Titre de participation
- Accès à l'espace ressources
- Outils et supports de communication

ORGANISATION

Public :

- 1 pack = 1 entreprise (Structure)
- Uniquement pour les préposés de l'entreprise ou de la structure

Préciser l'activité

Pack Entreprise Confort Convivialité - Pack Entreprise Collectif - Pack Entreprise Basket

Nombre de Participants	Prix de vente
10 salariés	85 €
15 salariés	90 €
20 salariés	105 €
25 salariés	115 €
50 salariés	160 €

TITRE DE PARTICIPATION

- Transmission de la liste des participants en fin de période (nom – prénom date de naissance – mail)
- Enregistrement des titres de participation : Service VxE

Accès sur FBI

A partir du 23 septembre 2026
Process identique aux labels VxE

Vivre Ensemble : Les Rendez Vous du VxE

BASKETONIK®

BASKET
BIEN
ETRE

Basket
Inclusif

Basket
Santé

BASKETONIK®
FORME

MICRO
BASKET

TARIFS

Séminaire + hébergement + restauration :
220 €

Séminaire + repas du midi uniquement :
150 €

THÉMATIQUES

- La politique VxE et l'organisation fédérale
- Amener de nouveaux publics dans nos salles
- Identifier d'autres espaces et les exploiter
- Adapter le basketball aux besoins du public
- Les financements

Contacts :

Service Vivre Ensemble
vivreensemble@ffbb.com



Du 30 Octobre 2026
au 1^{er} Novembre 2026



CFSR - LES RIVES DE SABLÉ
72300 SABLÉ-SUR-SARTHE



— LES RENDEZ-VOUS —
DU VIVRE ENSEMBLE



CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Licencié(e) à la FFBB
- Avoir une qualification et de l'expérience dans une ou plusieurs pratiques du VxE
- Être acteur(trice) dans la mise en place d'une pratique du VxE
- Référent(e) VxE dans une structure (club, comité, ligue)

FORMATION

- Présentiel
- Plénière
- Pratique terrain
- Échanges et partages d'expériences
- Travail en sous-groupes sur les différentes activités
- théorie et pratique



Vivre Ensemble : BASKET BIEN ÊTRE



Pratique destinée à un public adulte, sans pathologie, qui souhaite une activité physique régulière dans un cadre ludique, convivial et accessible.

Elle vise avant tout le plaisir de bouger, le maintien des capacités physiques, le bien-être et le lien social, sans recherche de performance.

La pratique Basket Bien Être s'articule autour de **6 grands thèmes**, avec des séances variées et adaptées aux objectifs des pratiquants :

- Lutte contre la sédentarité
- Endurance
- Lien social
- Gestion du poids
- Renforcement musculaire et mobilité articulaire
- Équilibre, proprioception et coordination

NE PAS CONFONDRE	Basket Bien Être	Basket Santé
Public	Sans pathologie	Avec ou sans pathologie
Condition d'accès	CACI – Questionnaire de santé	Prescription médicale – CACI – Questionnaire de santé
Taux d'encadrement	Sans restriction	Selon le niveau de 1 pour 8 à 1 pour 12
Suivi du pratiquant	Pas de suivi	Tests (3x) + fiche de suivi
Contenu pédagogique	A disposition dans l'espace ressources	A construire selon les capacités des pratiquants

Vivre Ensemble : BASKET BIEN ÊTRE - ENCADREMENT



La qualification « **Animateur Basket Bien Être** » est indispensable pour la mise en place de l'activité.

Le parcours de formation est adapté au profil et à l'expérience des candidats : 3 niveaux de formation sont à votre disposition.

Qualification d'origine	Opérateur - Contenu
Licence STAPS APAS - Kinésithérapeute DE ou Ergothérapeute DE ou Psychomotricien DE – Professeur EPS – DEJEPS Basket ou DES basket - Master Préparation physique) ou justifiez d'au moins 2 saisons de mise en place du Basket Santé	FFBB - E-learning + quiz. Lien TeachUp : https://formations.ffbb.com/formations/e14fabf0-68ee-488f-8828-c3e3757db479#sessions
Animateur Basket Santé et justifiez de moins de 2 saisons de pratique	Ligue Régionale : E-learning + quiz + évaluation en structure
Sans qualification	Ligue Régionale : Parcours complet : 3 étapes e-learning + quiz + formation en présentiel, puis évaluation en structure

DÉPLOIEMENT

Le Basket Bien Être est mis en place par des structures affiliées à la FFBB dans le cadre d'Autorisations d'Activité (anciennement label) disponibles dans FBI.

Les outils nécessaires à la mise en œuvre et à l'animation de la pratique sont disponibles dans les pages internet dédiées : www.ffbb.com/pratiques-non-competitives#basket-bien-etre-1

7. Secrétaire Général

The background is a solid red color. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of movement and modern design. These lines are part of the overall graphic layout.

AG Elective FFBB

- 3 postes à pourvoir, suite à démissions, une femme et deux hommes
- 21 Septembre : appel à candidatures
- Entre 5 et 25 Octobre : validation des représentants des Ligues et Comités
- 19 Novembre : arrêt du nombre de licenciés et date limite d'envoi des candidatures
- 4 Décembre : envoi de la liste des candidats
- 19 Décembre : élection, en distanciel
 - Votants : clubs et représentants des Ligues et Comités

Merci



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris

Tél. 01 53 94 25 00 - www.ffbb.com

